



**BULLETIN INTÉRIEUR**  
**DE L'ASSOCIATION**  
**DES ÉCRIVAINS BRETONS**



**UNVANIEZH SKRIVAGNERIEN VREIZH**

## KENTELIOU KENDALC'H LANUON

*Eur wech c'hoazh on eus gellet merzoud e vez kalz talvoudusoc'h or c'hendalc'hioù evit strizhañ al liammoù etrezomp, reizhañ or c'hudennoù deomp-ni, eskemm keleier, eged evit kaoud daremprejoù gand al lennerien. E-giz er bloazioù tremenet eo bet hevlene or c'hendalc'h eur berzh war eun tu, dipituz awalc'h war an tu all. Eur berzh dre m'on eus tremenet asamblez daou zevzeh plijus meurbet, ba eun aergelc'h kalonek. Dipituz dre ma oa re zister niver an dud o-deus heuliet on abadennoù, dreist-oll on abadennoù sinadurioù, eveljust. Dipituz ivez dre ma n'eo deut nemed eun ezel euz on Unvaniezh war bemp. Diouer a rae zoken meur a hini or-bije dleet gellout kontañ war o anaoudegezh-vat... Graet o-doa koulkoude ar re o-doa aozet ar c'hendalc'h, oll a pezh a oa posubl evid ma vefe pep tra peurvat. Red e vo ar bloazioù a zeu ober mod all evid dedennañ ar bobl ... hag eun niver brasoc'h euz on izili.*

*Yann Brekilien*

## LE CONGRÈS DE LANNION

De tous les congrès que nous avons tenus, celui de Lannion a certainement été un des plus réussis. Il avait été préparé à la perfection par Roger et Soazig Laouénan et par la famille Caerleon, il avait eu un soutien satisfaisant des médias et je crois que tous ceux qui en ont suivi les diverses manifestations en ont été enchantés. Il s'est déroulé dans une atmosphère très chaleureuse. D'une année sur l'autre se renforcent les liens d'amitié entre les participants qui sont presque toujours les mêmes et qui, bien entendu, se connaissent de mieux en mieux. Ceux qui ne sont pas venus ne savent pas ce qu'ils ont perdu.

Il est un peu désolant que sur près de deux cents membres, nous n'ayons compté qu'une quarantaine de présents au congrès. Un sur cinq, c'est vraiment bien peu. Certes, une trentaine d'autres qui avaient des empêchements tout à fait valables avaient écrit pour demander qu'on les excuse - et on les a excusés - et il semble qu'en raison des perturbations dans le service postal plusieurs n'aient pas reçu le dernier numéro de Korn Boud contenant le programme, non plus que la circulaire demandant les inscriptions. Mais trop nombreux étaient tout de même ceux qui, ayant reçu ces documents, n'ont même pas daigné répondre. Est-ce indifférence ? N'ont-ils pas conscience du plaisir que tous éprouveraient à les rencontrer une fois par an et ne se rendent-ils pas compte qu'eux-mêmes y feraient provision de joie, parce qu'ils y vivraient des journées enrichissantes, dans une ambiance d'amitié ?

Le congrès a commencé le vendredi soir par une conférence dialoguée sur le théâtre breton, où Gwénolé Le Menn, Roger Laouénan et moi-même prenions la parole tour à tour. Il semble que cette formule ait bien plu et que le public ait été très intéressé. Ensuite ont été projetés le beau film "La Côte de granit rose" et le long métrage breton attendu par tous avec impatience, "La Lune de Landerneau" réalisé avec talent par nos amis Caouissin. Un bon petit nombre de congressistes étaient arrivés dès le vendredi soir pour pouvoir assister à cette causerie et à ces films et d'après les propos entendus ensuite, aucun ne paraît l'avoir regretté. Mais c'est le public lannionais qui était vraiment trop peu nombreux. Ce n'est guère encourageant.

Il en a été de même le lendemain matin à la Bibliothèque municipale où les écrivains étaient censés rencontrer leurs lecteurs. Ils se sont rencontrés entre eux et y ont pris grand plaisir, mais pour ce qui est des lecteurs, on n'en a pas vu beaucoup.

Comme d'habitude, l'affluence était bien plus grande à la remise des prix, à l'Hôtel de Ville. Nous avons reçu de la municipalité de Lannion l'accueil le plus chaleureux qu'il nous ait été donné de recevoir lors de nos congrès et tous les participants en ont été très touchés. Le maire, après une fort sympathique allocution de bienvenue où il a affirmé que "le Trégor se devait d'accueillir les écrivains", citant tous les gens de lettres qui ont fait honneur à la région, a admirablement présenté l'ouvrage de Joseph Martray qui a obtenu le Prix de la Ville de Lannion. Il a conquis la sympathie de tout l'auditoire.

A midi, le traditionnel banquet s'est déroulé dans la bonne humeur ainsi qu'à l'accoutumée, mais, comme l'on s'en doutait bien, il ne s'est pas terminé à temps pour que l'on puisse commencer dès le début de l'après-midi la séance de dédicaces dans le cadre de l'exposition "De Yann Sohier à Anjela Duval" et il paraît que des acheteurs s'étaient présentés (tout arrive) et étaient repartis. L'exposition était une réussite. Une circonstance que nous avions cru devoir être favorable s'est révélée, au contraire, fâcheuse : il y avait dans le même hall une autre exposition, sur l'artisanat. Nous pensions que les visiteurs de l'une auraient été intéressés par l'autre et par les signatures de livres et que cela se serait traduit par le passage d'un nombreux public. Erreur. On n'a pas vu grand monde, il y a eu une certaine confusion et les auteurs se sont sentis un peu perdus. Mais on ne pouvait pas le prévoir.

La soirée, où la salle était mieux remplie que la veille, a débuté par un fâcheux incident : le technicien de la troupe théâtrale, en installant ses éclairages et sa sonorisation, s'est électrisé et a dû être emmené d'urgence à l'hôpital par les pompiers. De ce fait, la pièce tirée du roman de Roger Laouénan "Le Dernier Breton" a dû subir quelques coupures (les passages où il y avait des bruitages et des voix off). La séance a débuté par une audition des deux chanteuses du groupe "Les Tregeriz" qui ont ravi l'assistance. Elles ont eu la délicate attention de chanter beaucoup de poèmes en français ou en breton des membres de l'association et ont été très applaudies. La pièce que la troupe "La Tournée des Abers" a tirée du "Dernier Breton" a vivement intéressé l'assistance, bien qu'on ait estimé, dans l'ensemble, qu'elle n'avait pas la qualité du livre et que certains des acteurs manquaient encore de métier. Pour ma part, j'ai été choqué que l'Ankou (qu'il était très habile de faire intervenir) ait été incarné par une jolie femme. C'est tout à fait contraire à la tradition bretonne. Il n'empêche que, même si on peut leur faire quelques critiques techniques, ces comédiens sont bien sympathiques.

Le programme prévoyait le dimanche matin des réunions de commissions. Mais des quatre commissions, seule celle de la poésie était en mesure de siéger. La commission de langue bretonne n'a plus de président et les présidents de celles d'histoire et de roman n'étaient pas là. La seule chose à faire était donc de réunir les poètes dans une salle, les prosateurs - toutes disciplines confondues - dans une autre. J'ai demandé à ces deux groupes de travail de se pencher sur deux problèmes importants pour l'orientation de notre association. Le premier concerne le présent bulletin. A la suite de "lettres de lecteurs" j'ai été amené à me demander s'il convenait ou non que soient publiés dans Korn Boud tous les articles que m'envoient des membres de l'association. Il est, en effet, la chose de tous et l'esprit fraternel qui doit nous animer s'oppose à ce que l'on fasse une différence entre les uns et les autres. Et si l'on estimait qu'un choix doit être fait entre les textes reçus qui peut se permettre de faire ce choix et sur quels critères ?

Les deux commissions m'ont apporté la même réponse : Korn Boud est un bulletin de liaison et non une revue littéraire et il ne doit y être publié que des articles d'information ; il faut mettre sur pied un comité de rédaction qui appréciera la valeur documentaire des textes reçus. Je ne puis que prendre acte de cette solution, dont au surplus je me réjouis car elle me tire d'embarras.

Le deuxième problème dérivait du premier. Si, comme je l'ai craint un moment, on instaurait au sein de notre Unvaniezh (Union) une certaine ségrégation élitiste, ne faudrait-il pas aller jusqu'au bout et créer une Académie bretonne, ce qui aurait l'avantage d'être une opération de prestige pour notre pays qui ne possède pas de telle société, alors que d'autres régions en ont une. La réponse apportée à ma première question a permis à l'une comme à l'autre des deux commissions de répondre négativement à la seconde. Pas besoin d'académie.

A la commission des prosateurs, que je me trouvais amené à présider, j'ai proposé aussi un autre sujet de réflexion : comment expliquer l'absence de deux présidents de commission ? N'est-ce pas notre faute, certains n'ont-ils pas eu à leur égard une attitude pas assez fraternelle - peut-être par une inconsciente jalousie littéraire - qui leur ait fait éprouver un peu d'appréhension à se retrouver parmi nous ? Mes propos, peut-être sévères, ont amené les participants à la réunion à se livrer à un véritable examen de conscience, ce qu'ils ont fait de façon très sympathique. L'abcès a été vidé et je suis persuadé que l'esprit d'union et d'amitié qui est la raison d'être de notre association en est sorti renforcé, à l'égard des absents comme des présents.

L'assemblée générale, qui a suivi immédiatement les réunions de commissions, a, bien entendu, entériné les propositions concordantes des deux groupes. Sur la proposition du groupe des prosateurs, elle a décidé également la mise en sommeil jusqu'à nouvel ordre des sections fondées sur les genres littéraires : dans les prochains congrès, il pourra être prévu des travaux de commissions, mais de commissions fonctionnant juste pour l'occasion et destinées à étudier des problèmes précis du moment.

Après avoir, comme mes fonctions de président m'en faisaient le devoir, présenté le rapport moral de l'année écoulée, j'ai donné connaissance du rapport financier que m'avait adressé notre trésorier, empêché de venir au congrès. Il y a encore de l'argent en caisse, mais il y a lieu d'avoir quelque inquiétude pour l'avenir car trop nombreux sont ceux qui oublient de verser leur cotisation, et depuis l'expiration de la Charte Culturelle, nous ne percevons plus aucune subvention. Le Conseil Culturel nous renvoie au Conseil Général qui nous renvoie à l'Institut Culturel qui nous renvoie au Conseil Culturel : la boucle est bouclée et personne n'a compétence pour nous apporter la moindre aide. Je veins, juste au moment de partir pour Lannion, de recevoir la réponse du Centre National des Lettres à qui j'avais, voici plusieurs mois, demandé une subvention au titre de l'animation : réponse négative sans explication. Devant cette situation, l'assemblée générale a décidé à l'unanimité de porter la cotisation pour 1985 à 100 F. Mais on adresse un pressant appel à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, ne se sont pas acquittés de leur cotisation 1984, pour qu'ils le fassent sans tarder. Soyez chics, sans finances nous ne pouvons rien faire (chèque de 85 F au nom de l'Association, à envoyer au trésorier Hervé Jaouen, Kerdévet, 29000 Ergué-Gabéric - Merci !).

L'assemblée a débattu ensuite de la conception du programme de nos congrès. Aucune des solutions adoptées jusqu'à présent pour le jour et

l'heure du banquet annuel n'a été pleinement satisfaisante. Un dîner, le soir, nous prive d'une manifestation littéraire (causerie, théâtre, cinéma, récital) en soirée. Un déjeuner, le samedi midi, se termine trop tard et perturbe le programme de l'après-midi, on l'a bien vu cette année. Un déjeuner le dimanche n'est pas possible pour ceux qui ont un long trajet à faire ou un train à prendre pour rentrer chez eux. C'est Yves La Prairie qui nous a apporté la solution : il ne faut plus fixer après le dîner, a-t-il suggéré, les animations telles que conférences, séances théâtrales ou cinématographiques, etc., mais les faire commencer à 18 h 30 : c'est la formule moderne. Après le dîner, les gens sont cloués devant leur poste de télévision. Beaucoup, par contre, n'hésitent pas à venir entendre un conférencier ou assister à un spectacle entre leur sortie de bureau ou de l'atelier et leur souper. Suggestion géniale qui a été adoptée à l'unanimité.

Sur l'invitation de Madame Meyer, bibliothécaire municipale de Saint-Brieuc, qui projette pour l'an prochain un grand festival régional du livre sur le thème "De la plume au laser", l'assemblée a décidé à l'unanimité que notre congrès 1985 se tiendrait à Saint-Brieuc, dans le cadre de ce festival. La règle que nous nous sommes fixés de nous réunir alternativement dans une ville du pays bretonnant et une ville de Haute-Bretagne se trouvera respectée.

L'après-midi, il ne restait plus qu'une dizaine de congressistes pour participer à l'excursion organisée par Roger Laouénan, mais elle a été extrêmement intéressante et le pèlerinage sur la tombe d'Anjela Duval, puis la visite de Traon-an-Dour ont été très émouvants. Pour finir, la visite de la chapelle des Sept-Saints à Vieux-Marché a été émaillée de savoureuses anecdotes contées par les uns et les autres. Ce congrès 1984 laissera d'excellents souvenirs dans la mémoire de ceux qui ont eu la chance d'y participer.

Yann Brekilien

#### L'ALLOCATION DE M. YVES NÉDÉLEC Maire de Lannion

Le congrès des écrivains bretons après un périple dans d'autres "pays" bretons se tient pour la première fois à Lannion, le Trégor se devait d'accueillir ce congrès. N'a-t-on pas dit qu'il était l'Attique de la Bretagne ?

Le Trégor a, en effet, toujours fait une grande place aux arts, à la littérature. Dans le passé, des hommes comme Ernest Renan, Anatole Le Bras, l'académicien lannionais Charles Le Goffic ont contribué au renom de notre régiontrégorroise. Mais en dehors de ces célébrités nationales, le Trégor a vu émerger une longue tradition de culture populaire. A Plouaret, François Marie Luzel fut le collecteur de vieux chants, des gwerziou, des soniou, que lui livrait notamment la fameuse conteuse Marc'harit Fulup dont on voit aujourd'hui la statue sur la place du bourg.

Chez nous, également, la tradition théâtrale a toujours été vivace, depuis les mystères du Moyen-Age qui se donnaient dans notre ville jusqu'à l'actuelle troupe des veillées bretonnes de Maria Prat, notre compatriote écrivain-paysan et je ne puis que vous féliciter d'avoir consacré la première soirée de votre congrès à la tradition théâtrale en Bre-

tagne et la soirée d'aujourd'hui qui verra l'interprétation du livre de R. Laouénan "Le Dernier Breton".

Et comment ne pas souligner la vitalité de la poésie au Trégor. L'un de ces poètes a atteint des sommets pour ce qui est de la poésie de la langue bretonne, je veux parler d'Anjela Duval du Vieux-Marché (nous avons l'intention de donner son nom à l'une de nos rues), mais de nombreux autres talents se manifestent.

Ainsi, nous avons dans nos murs un Yvon Le Men qui vient de publier un nouveau recueil. Mais il serait trop long de les citer tous. Certains d'entre eux se trouvent ici, et votre association a distingué aujourd'hui quelques uns d'entre eux.

Je suis heureux de saluer tout spécialement le fondateur de l'association des écrivains bretons Yann Brekilien, auteur de nombreux ouvrages.

Le fils de fermier que je suis ne peut qu'apprécier cette magistrale étude que vous avez écrite sur la vie des paysans bretons au 19ème siècle. Je ne voudrais pas terminer sans vous dire combien je suis sensible au fait que vous ayez choisi Lannion pour tenir vos assises annuelles. Si notre grand souci est de maintenir à Lannion la vocation industrielle qui a provoqué son bond en avant et la sortie de sa léthargie, nous avons aussi pour objectif de développer au maximum la culture qu'elle soit d'expression bretonne ou française. C'est ainsi que se développe une école de musique et qu'en plus d'une classe Diwan nous avons accueilli l'expérience d'une école bilingue.

Mon adjoint aux affaires culturelles, Jean-Philippe Le Goaréguer, cofondateur du festival d'orgue de Lannion, a également pris en main l'étude d'une grande salle de spectacle à Lannion. Votre manifestation littéraire s'intègre donc dans un contexte déjà bien vivant et je souhaite l'aide et l'encouragement nécessaires à l'action que vous menez dans les lettres bretonnes.

C'est avec joie que je vois décerner le prix de la ville de Lannion à l'ouvrage de Joseph Martray "20 ans qui transformèrent la Bretagne : l'épopée du CELIB". Cet ouvrage précis et parfaitement documenté retrace dans le détail l'histoire du comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons dont l'action allait être déterminante pour sauver une région, une province à laquelle nous sommes tant attachés. Je suis d'autant plus heureux de voir couronner cet ouvrage qu'il retrace l'histoire d'un mouvement qui sut regrouper des hommes de tout horizon social, politique, culturel, analyser avec réalisme les causes d'un déclin, bâtir un programme et trouver des solutions pour l'avenir. Je ne puis résister à l'envie de citer un passage de cet excellent ouvrage :

"Pendant un peu plus de 20 ans cet organisme parvint à réaliser autour de lui l'union des responsables politiques, économiques, sociaux et culturels, ce qui reste un phénomène exceptionnel dans cette ville où fleurissent les divisions de toute sorte. Ce fut une assez extraordinaire aventure que cette mobilisation d'une province rassemblée pour la survie conduite à partir d'un mot d'ordre : tous unis pour arrêter le déclin. Quelle leçon pour l'avenir, quelle leçon aussi de morale politique".

Mais le meilleur jugement sur le CELIB n'est-il pas celui du général de Gaulle qui déclarait à Rennes, le 31 décembre 1969 : "Ce qui a été fait en Bretagne avec le CELIB a été essentiel. C'est ce qu'il faut faire pour toute la France".

## L'ALLOCATION DE YANN BREKILIEN

Il y a pour les prix littéraires, comme pour les vins, de bonnes années et de moins bonnes. Eh bien, l'année 1984 est une très bonne année pour les Prix des Écrivains Bretons. Les concurrents étaient nombreux, beaucoup plus nombreux qu'à n'importe quel autre prix littéraire régional, et parmi les oeuvres présentées, il y en avait suffisamment d'un excellent niveau pour mettre dans l'embarras le jury qui avait à choisir entre elles. D'autres que celles qui ont été couronnées ont été citées au cours de la discussion, ce qui prouve qu'elles auraient mérité, elles aussi, des lauriers. Si, à l'issue d'une délibération animée, les membres du jury se sont mis d'accord pour décerner le Grand Prix au roman de Jean David "Bonsoir Marie-Josèphe", c'est parce qu'il réunit la qualité du style, l'intérêt de l'action et la vérité de l'atmosphère. D'autres étaient tout à fait remarquables sur l'un ou l'autre de ces points, mais pas tout à fait satisfaisants sur un des autres.

"Bonsoir, Marie-Josèphe", publié par les éditions Picollec, est une histoire d'amour joliment écrite et qui sort de la banalité. On y trouve contée, en effet, une idylle entre deux personnes appartenant à ce que le jargon moderne appelle le "troisième âge". Cette femme de Plougastel et cet homme qui revient au pays, se sont aimés dans leur jeunesse mais la vie les a séparés. Lui s'est fait prêtre, et elle est restée vieille fille. Il ne veut pas mourir sans l'avoir revue. Mais l'arrivée de cet inconnu perturbe le petit univers bien clos du Plougastel d'avant-guerre, et ses visites à la demoiselle Marie-Josèphe Kervella y font scandale. Le Maire et le recteur s'en mêlent... Mais, finalement, grâce à un brave amiral en retraite et à la compréhension de l'évêque, l'amour triomphe et les deux bons vieux deviennent mari et femme devant Dieu et devant les hommes.

Cette histoire touchante nous est racontée par Jean David avec beaucoup de délicatesse et de simplicité. La vie quotidienne à Plougastel est évoquée par lui de façon très vivante et très authentique. Il sait croquer ses compatriotes tels qu'ils sont, avec leurs grandes qualités et leurs petits travers.

Je dis bien "ses compatriotes", puisque dans sa prière d'insérer il déclare lui-même : "Pourquoi le pays de Plougastel ? Parce qu'il est le mien". Il se considère donc comme Plougastel, bien qu'il soit un sang-mêlé. Pensez donc ! Il est né d'une mère Plougastellenn et d'un père léonard, du pays Pagan. Ce mélange explosif peut donner de bons résultats, j'en atteste car une de mes belles-filles se trouve être issue d'un semblable métissage, son père est Plougastel et sa mère léonarde, du pays Pagan, et je trouve que mon fils a fort bien choisi.

C'est avec amour, cela se sent, que Jean David parle de son pays de Plougastel, de cette merveilleuse péninsule du bout du monde qui est comme un petit paradis et que l'on ne peut pas ne pas aimer quand on la connaît. Je pense que c'est cette tendresse pour le cadre qu'il évoque qui confère à son roman cet accent de vérité et ce charme auxquels le jury a été sensible.

Jean David est loin d'être un inconnu en littérature. Il a déjà à son actif une bonne dizaine de romans et des essais et il a obtenu, il y a presque vingt ans, le Prix Bretagne pour son roman "Assassins". Il est certain que le jury des prix des Écrivains Bretons aurait plaisir à découvrir des talents nouveaux, mais s'il est amené à couronner le plus souvent - du moins en ce qui concerne le Grand Prix - des talents con-

firmés, c'est que l'objectif qu'il s'est assigné et dont il n'entend pas s'écarter, est de mettre en vedette la meilleure oeuvre sortie dans l'année des plumes bretonnes. C'est donc à Jean David, que je félicite chaleureusement, que Madame Hervé Glot, représentant M. Yves Rocher, fondateur du prix, va remettre tout à l'heure le prix. Et j'annonce une heureuse surprise. M. Yves Rocher, qui fait tant pour les lettres bretonnes, vient de décider de porter cette année à 12 000 F le prix qui était jusqu'ici de 10 000 F. Je demanderai à Madame Glot de lui transmettre les remerciements de notre association. Il s'agit là d'un très beau prix, comme il n'en existe pas tellement dans le domaine littéraire et cela ne peut que servir magnifiquement le prestige de la Bretagne des Lettres.

*Le Prix de la Ville de Lannion que va remettre Monsieur Le Maire à qui nous exprimons toute notre reconnaissance et qui vient déjà de présenter avec talent Le Lauréat, couronne la magistrale étude de Joseph Martray "20 ans qui transformèrent la Bretagne - L'épopée du CELIB, 22 juillet 1950 - 2 février 1969" paru aux éditions France Empire. Nul n'était mieux qualifié que Joseph Martray pour écrire l'histoire du CELIB, puisque ce Comité, étouffant pour l'époque, était son enfant. Un comité se consacrant aux intérêts économiques de la Bretagne, cela paraît banal aujourd'hui qu'il existe des comités économiques, des conseils économiques et sociaux, des comités de développement de toutes sortes. Mais en 1950, c'était une innovation absolument révolutionnaire et si l'on en trouve maintenant tant d'imitations plus ou moins heureuses, c'est parce que son exemple a porté.*

*Je ne sais si la jeunesse bretonne actuelle s'en rend compte, mais l'époque du CELIB a été la grande époque qui a marqué le véritable réveil de la Bretagne. Il faut que cela se sache, il faut que cela reste inscrit dans l'Histoire, si la Bretagne a repris conscience d'elle-même au cours des années 50 et des années 60, c'est grâce au CELIB sur le plan économique et à Kendalc'h sur le plan culturel. Aujourd'hui, c'est un fait acquis, mais on ne doit pas oublier à qui en revient le mérite et c'est pour cela qu'il fallait que cette histoire fût écrite. Grâce soient rendues à Joseph Martray pour l'avoir écrite et qu'il soit félicité pour l'avoir fait aussi bien, dans un style aussi clair qu'élégant.*

*Fas plus que Jean David, Joseph Martray n'est un nouveau venu dans les lettres. Parmi les gens de ma génération, nul, en Bretagne, n'a publié son magistral ouvrage paru en 1947 "Le Problème breton et la réforme de la France". Il en a publié d'autres depuis et en couronnant "20 ans qui transformèrent la Bretagne" Le Prix de la Ville de Lannion couronne à la fois l'écrivain et le Breton de Lamballe qui a été un des principaux artisans de ce redressement spectaculaire de la Bretagne que certains appellent le "miracle breton".*

Le Prix Pierre Roy fondé par la Coopérative Breizh pour un ouvrage en langue bretonne et que va remettre Yvonig Gicquel, président de Breizh, a été attribué à l'unanimité à Fanch Broudic pour sa solide et très intéressante étude historique "Al Libarterien hag ar brezoneg" (Les Libértaires et le breton) publié par Brud Nevez.

Pezh e-neus plijet kalz da izili ar Juri a oa lenn e brezhoneg eur studiadenn a bouez, frouezh-ye labour parfet hag aketus. Eur bern traoù am-eus disket o lenn al leor-se a zo dreist-oll e zañvez istor ar gelaouenn "Brug", bet embannet e 1913 hag er c'hwec'h miz kenta euz 1914, hag hini e rener Emil Masson. Evel kalz re-all n'oan ket hep gouzout pioù e oa Emil Masson met n'ouien ket kalz a dra diwar-benn ar gelaouenn Brug hag, evid gwir, biskoazh n'am eus lennet na zoken gwelet an distera-skouerenn anzehi.

Setu perag on bet dedennet bras o tiski petra oa e-barz hag ivez o tizo-lei menozioù tud 'zo euz an tu kleiz diwar-benn ar brezhoneg - piou a oa evid ha piou a oa a-enep. Eul leor didueg eo hini Fanch Broudig ha skrivet eo en eur yezh sklaer ha brao-tre, plijuz da lenn.

Un autre prix a été fondé par la Coopérative Breizh, c'est le Prix Pierre Mocaër, destiné, lui, à un ouvrage en français. Le jury l'a décerné, cette année, à l'excellente étude de Michel Raoult sur les Druides et les sociétés initiatiques celtiques contemporaines, publié par les éditions du Rocher, de Monaco. Sa lecture, à lui aussi, est extrêmement instructive et révèle des tas de choses peu connues ou même totalement inconnues sur les diverses organisations qui se réclament du druidisme. Toutes ne sont pas à prendre également au sérieux, mais Michel Raoult ne se prononce pas à ce sujet et présente chacune de façon objective. Son travail est un document de premier ordre. Je le félicite et je me réjouis qu'il n'ait pas hésité, pour être aujourd'hui parmi nous, à faire le voyage du Barandil où le retient sa profession, à Lannion. J'ai regardé sur la carte, ce-là fait dans les 7600 km ! Je le félicite très sincèrement.

Le Prix des Bretons de Paris que Roger Lacombe remettra de la part de Jean-Simon Mahé, président de la Fédération des Bretons de Paris, couronne un roman très prenant, très émouvant d'Yves Romé, "Le Martyre de Riton Carlo, coureur breton" édité par les éditions du Parhèlie. Contrairement à ce que le titre pourrait laisser entendre, il ne s'agit pas du tout d'un roman sur le sport, mais d'un roman psychologique. Né dans un milieu populaire et mal aimé dans sa famille, le héros manque de confiance en lui-même et ne saisit pas les occasions que lui offre la chance parce qu'il n'arrive pas à y croire. Il a pourtant son heure de gloire, il devient un champion cycliste connu, il est aimé de celle qu'il aime, et puis il gâche tout par défaitisme et finit par sombrer dans la boisson. C'est un beau roman qui sonne vrai.

Le prix d'histoire fondé par la famille de Camille Le Mercier d'Erme pour perpétuer la mémoire du grand écrivain et que remettra son petit-fils Lotk Camus, a été décerné à l'ouvrage collectif en cinq tomes publié par Skol Vreizh "Histoire de la Bretagne et des pays celtiques" dont est paru en 1983 le dernier tome, "La Bretagne au XXème siècle". On hésite toujours, dans un concours littéraire, à couronner une oeuvre collective, mais le jury, cette fois, a été unanime à considérer que la qualité de l'ensemble de ce travail lui méritait le prix. C'est essentiellement un ouvrage scolaire, mais si bien fait qu'il peut être un ouvrage de référence pour tous les Bretons, y compris ceux qui ont passé depuis longtemps l'âge de fréquenter les écoles et les lycées. Je sais que certains lui reprochent d'être parfois tendancieux. Je répondrai à cela que l'objectivité ne peut pas exister en histoire, qu'elle est impensable, qu'il faut bien que l'historien prenne parti sur les événements qu'il rapporte et qu'ayant continuellement à choisir parmi les multitudes de faits qui ne peuvent être tous cités, il fera état de ceux qui, subjectivement lui paraissent les plus significatifs. L'Histoire c'est cela. Heureusement, car un historien qui voudrait faire croire qu'il ne prend parti sur rien serait souverainement ennuyeux et même imbuvable.

J'aurais voulu avoir le temps de m'étendre un peu longuement sur le magnifique livre d'Anne Pollier "Femmes de Groix - ou la laisse de mer" édité par Gallimard dans la collection Témoins, car ces souvenirs de son enfance ilienne, superbement écrits, m'ont tenu sous le charme de la première à la dernière ligne. Mais le temps tourne et je ne puis faire mieux que de conseiller à tous ceux qui veulent revivre ce passé de lire ces pages d'un écrivain qui est un grand écrivain. L'envoyé de la Maison Ricard lui remettra le Prix de la Fondation Paul Ricard créé pour récompenser une oeuvre de haute qualité littéraire.

Je suis plus gêné pour présenter le recueil de poèmes "Parole bretonne" de Bertrand Borne parce que j'en ai écrit la préface et qu'il a été édité par Nature et Bretagne que je dirige, aussi vais-je laisser la parole à un autre en lisant - qu'on me pardonne cette petite violation du secret des correspondances, mais il n'y a pas de mal quand personne ne peut en souffrir - en lisant, dis-je, ce que m'écrivait le grand poète Antony Dhéritier à son sujet. C'est bref et sans détours : "Excellent - Applaudissements - Un vrai grand beau talent - Souffle - Envolée, Imagerie - Félicitations".

### LES MOTIONS VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (à l'unanimité)

#### I. Soutien aux Écoles «Diwan»

L'Assemblée Générale des Écrivains Bretons tenue à Lannion le 29 avril 1984 déclare à l'unanimité apporter son soutien au Mouvement Diwan dans sa lutte pour obtenir de l'Etat une prise en charge correcte de l'enseignement qu'il dispense, enseignement qui joue un rôle capital dans la sauvegarde de la langue et de la culture bretonnes.

#### II. Sauvegarde des sites de Brocéliande

Informée qu'après avoir fait disparaître du site de Brocéliande 30 villas, 5 chapelles, 1 château, 14 calvaires et plusieurs monuments mégalithiques, l'administration militaire envisage maintenant d'établir un dépôt d'explosifs à l'entrée de l'agglomération de Beignon, l'Association des Écrivains Bretons, à l'unanimité de ses membres présents à l'Assemblée Générale tenue à Lannion le 29 avril 1984, déclare intolérables toutes les atteintes portées à ce haut lieu de la culture bretonne et même de toute la culture européenne qu'est Brocéliande, y compris les emprises de l'armée. L'Association s'indigne également des saignées qui ont été percées dans la forêt, du manque d'entretien du sous-bois par certains des propriétaires, et du remplacement, par endroits, du taillis sous futaie peuplé de feuillus par des plantations de résineux nocifs au sol et exposés aux incendies, comme l'expérience l'a prouvé. Elle rappelle que l'ensemble du massif de Brocéliande et de ses alentours est un des éléments les plus précieux de notre patrimoine culturel et doit être respecté et protégé.

#### Dans le cadre des soirées de Kertal

Notre amie Marlann invite les membres de l'Association des Écrivains Bretons à une

VENTE-SIGNATURE

à l'Atelier de Kertal, route de Riec-sur-Bélon, à Moëlan-sur-Mer le  
SAMEDI 28 JUILLET 1984

S'inscrire le plus tôt possible auprès du président Yann Brekilien plus tôt vous aurez fait connaître votre participation, plus vous aurez de chances qu'elle soit annoncée dans la Presse)

### LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION VIENNENT DE PUBLIER

- Jean-François COATMEUR - La Nuit rouge (Albin Michel)
- Emile COCHER - Fleurs éclatées (chez l'auteur, La Baule)
- Marcel KERVAN - D'Anaurot à Quimperlé - 1500 ans d'histoire (Société d'Histoire du pays de Kemperle)
- Yann MALO - L'Enfant des talus (Ed. Annick Champagne)  
Préface de Charles Le Quintrec
- MARIPOL - Impossible Graal (Artus)
- Yvon LE MEN - A l'entrée du jour (Flammarion)
- Pierre MONFORT - Les Filles ensorcelées (Ardal)
- Christian QUERRE - Concarneau (Ouest-France)
- Charles LE QUINTREC - La Bretagne de Charles Le Quintrec (Christine Bonneton)
- Marion ROME-ABGRALL - La Braconnière  
  . Tome 1 : La Petite Maubert  
  . Tome 2 : Le Tireur de sable (Encre)  
  . Le tome 3 paraîtra en octobre

\* \*

MYRDHIN nous annonce la sortie de son septième disque 33 tours : "Courir le Guilledo".

### LE CARNET DE KORN BOUD

Notre ami Michel Renouard s'est vu attribuer le premier prix littéraire de la Ville de Dinan pour l'ensemble de son oeuvre. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Jeanne-Marie Kernaonnet a obtenu (à l'unanimité du jury) Le Grand Prix de L'Angoumois pour une nouvelle intitulée "De Vladivostok à Plouaret, en Bretagne". Tous nos compliments.

Le lauréat du second prix Docteur Dubois décerné aux Jeux Floraux de La Baule, est notre ami Erwan Picard. Félicitations également.

Notre cher Christian Querré est chargé de la chronique littéraire dans le sympathique hebdomadaire rennais "L'Événement-Magazine". N'oubliez pas de lui adresser vos ouvrages en Service de Presse.

L'ami Guy-Christophe Coppel, membre associé de notre société, projette un album photographique sur les écrivains et artistes bretons. Il nous a mitraillés au cours du Congrès. Préparez-vous à le voir venir vous "tirer le portrait".

Bertrand Borne, Gilberte, Rozenn ha Morgan a zo laouen o kemenn deoc'h ganedigezh Gwenola e Kerherri, St-Thurian, d'an 21 a viz c'hwevrer 1984.

Bertrand Borne, Gilberte, Rozenn et Morgan ont la joie de vous annoncer la naissance de Gwenola à Kerherri, St-Thurian, le 21 février 1984.

MYRDHIN nous a fait part de la naissance d'un petit Maël, le 27 avril dernier. Le bébé et la maman vont bien.

FELICITATIONS A TOUS LES HEUREUX PARENTS - LONGUE ET HEUREUSE VIE A GWENOLA ET MAEL.

Yann Sicard-Brekilien hag Annaig Battier e bried a zo laouen o kemenn deoc'h e timezo o merc'h Gwenen gant Jean-Marie Compte, d'ar sadorn 2 a viz mezheven e Kemper; an oferenn a vo lidet da 10 eur ha kard ba iliz parrez Kerfeunteun.

M. et Mme Sicard, Mme A. Massol, M. et Mme Compte ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants Gwenen et Jean-Marie et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le samedi 2 juin 1984 à 10 h 15 en l'église de Kerfeunteun à Quimper.

Henriette Massol, Robert et Lucette Compte vos fan scaupre amb grañ plaser que maridaran lor drolle Jean-Marie amb Gwenen Sicard lo disabte dos de juñ que ven a Quimper; una messa sera dicha a detz horas un quart en la glêisa de Kerfeunteun.

Monsieur et Madame Alexis Gicquel, Monsieur et Madame Yvonig Gicquel ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Gwenola avec Monsieur Xavier Stéphane et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe de mariage qui sera célébrée en la Basilique Notre-Dame de Bon Secours à Guingamp, le samedi 2 juin 1984, à 17 heures.

Notre ami Yann Bouessel du Bourg a été élu président de la Section "Littérature écrite" de l'Institut Culturel de Bretagne. Nous l'en félicitons cordialement.

### NOUVELLES DES LETTRES EN GÉNÉRAL

#### In memoriam

Yves-Marie Rudel n'est plus. L'Ankou nous l'a pris le 25 avril dernier. Il était âgé de 77 ans et laisse une oeuvre littéraire importante. D'une famille originaire de Guéméné-Penfao, il a fait carrière dans le journalisme, à Ouest-Eclair, puis à Ouest-France où il a tenu la critique littéraire. Il a écrit une dizaine de romans dont les plus remarquables ont été ceux qui mettaient en scène avec réalisme, et parfois avec truculence, des types de personnages originaux de la société bretonne : les poètes mendiants avec "Crapitoullic, le barde errant", les pêcheurs de goémon avec "Goulven le Goémonier" et les roscovites qui allaient chaque année en Grande-Bretagne faire du porte-à-porte pour vendre leurs oignons, avec "Johnny de Roscoff". Crapitoullic, qui a obtenu le prix Horizon, est un roman picaresque écrit avec une verve très rabelaisienne. Mais Rudel a écrit aussi, dans un tout autre style, élégant et grave, des romans psychologiques profonds, attachants, poétiques, comme "L'élément féminin" et "Christine Cormon". Il s'est également révélé historien en publiant "Le Roman d'Anne de Bretagne", "Typhaine, l'amour de Du Guesclin", "Histoires de Bretagne", "Les Grandes Heures de la Bretagne", etc. Son "Panorama de la Littérature bretonne" est, et restera sans doute longtemps, un ouvrage de référence dont on ne saurait se passer. Yves-Marie Rudel - de son nom d'état civil Remi Ménoret - n'était pas membre de notre association, bien qu'il eût applaudi à sa création, mais il s'était récusé pour la simple raison que ses ouvrages étant épuisés et non réédités, il ne pouvait plus participer à des séances de signatures et que, par ailleurs, il ne se déplaçait plus guère. Il n'en était pas moins l'ami de beaucoup d'entre nous et sa disparition nous a affligés.

C'est avec une grande tristesse également que nous avons appris le décès de notre amie Anne Selle qui était un des membres les plus fidèles de notre association quand celle-ci n'était encore que "l'Association des Ecrivains Quimpérois". Son âge et son état de santé lui interdisant de participer à nos activités, elle ne figurait plus parmi nos adhérents mais de coeur était restée des nôtres. Elle était née à Brest en 1897. Intitulatrice, sortie de l'Ecole Normale de Quimper, elle a publié des romans pleins de charme et de délicatesse, le plus souvent inspirés par la terre bretonne. Son recueil de poèmes "Offrandes" est paru en 1925. Un de ses romans, "Thumette, Bigoudenne", publié en 1935 a été réédité en 1974 avec une traduction en breton. On lui doit encore un autre roman, paru en 1935, "L'Année enchantée", mais son oeuvre la plus connue est "Brume sur le Grand-Pont", un roman paru en 1968 et réédité plusieurs fois depuis, dont l'action se situe dans son Brest natal. Il a obtenu en 1969 le Prix de Littérature régionaliste.

Un écrivain breton beaucoup plus connu en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis que chez nous, le Professeur Jean Seznec, est décédé à Oxford le 21 novembre et le "Times" lui a consacré trois colonnes. Né à Morlaix en 1905, Jean Seznec, après être passé par Normale Sup' et l'Ecole Française de Rome, a enseigné, tantôt outre-Manche, tantôt outre-Atlantique, la littérature française et l'Histoire de l'Art. Il a publié divers ouvrages dont le plus connu, "La Survivance des dieux antiques", étude l'utilisant au long des siècles par l'art païen et chrétien des thèmes mythologiques gréco-romains. Il a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1948. Depuis sa mise à la retraite, il vivait près d'Oxford et continuait ses travaux, notamment sur Diderot. Il était entré en 1960 à l'Académie Britannique.

#### NOUVELLES DIVERSES

La Société Littéraire et Artistique de La Baule a fêté son vingtième anniversaire. Le Premier Festival poétique de La Baule s'était, en effet, tenu en avril 1964, sous la présidence du Sénateur-Maire René Dubois. En 1970, la société a eu à organiser le douzième Festival International des Arts et Poésies où le Grand Prix du Président de la République a été décerné à notre ami Charles Le Quintrec. Elle organise chaque année, le dimanche des Rameaux, un Festival poétique qui a été honoré de la présence de notabilités des Lettres tels Yann Brekilien, Pierre Béarn, André Bourgeois-Macé, Joseph Stéphan-Beudeff, Anne Péron, Pierre Autize, etc. Les Jeux Floreux, avec leurs quatorze prix, consacrent chaque année, depuis vingt ans, de nombreux lauréats. Ils ont eu huit fois l'honneur de décerner le Grand Prix du Président de la République. Parallèlement, la Section artistique de la société organise annuellement deux expositions de peinture et sculpture, l'une en même temps que le Festival poétique, l'autre en été. Depuis 1978 est attribué le "Grand Prix Ville de La Baule" de peinture. La société dont le président-fondateur est notre ami Emile Cocher, publie une revue, "Les Cahiers de La Baule" dont vient de paraître le n° 41 (pour tous renseignements : S.L.A.B., 16 avenue des Noëlles, 44500 La Baule, Bretagne).

Une autre excellente revue, à la fois poétique, spirituelle et savoureuse (oui, on y trouve des recettes de cuisine de notre chère présidente Simone Morand !), c'est celle qui réjouit le Pays de la Mée : "Les Cahiers de l'école buissonnière" (La Vinois, 44590 Lusanger) où l'on sent la patte de notre ami Philippe Truchon. Recommandée à tous ceux qui aiment la fraîcheur, la joie de vivre et le rêve.

On nous annonce la création d'une nouvelle édition qui déclare vouloir être au service de tous les écrivains : Les Editions Annick Champagne, Saint-Père, 35430 Châteauneuf.

#### L'ENIGMATIQUE CHARLES LE BRAS barde ouvrier et sonneur de cloches

(Suite)

##### Vestiges et "Reliques"

Publiée d'abord dans L'Echo de Morlaix en 1850, Morgan avait, l'année suivante, connu, comme nous l'avons vu, les honneurs de la Bibliothèque Bretonne, éditée à Saint-Brieuc. Elle y avait trouvé une plus large audience ainsi qu'en témoigne une lettre adressée, le 13 décembre de la même année 1851, par le célèbre auteur du Barzaz-Breiz, Hersart de la Villemarqué, au barde morlaisien Jean-Pierre Le Scour :

"... L'estime des hommes de coeur, comme vous - écrit La Villemarqué - est une récompense bien au-dessus de ce que j'ai pu faire dans l'intérêt de la nationalité bretonne... Je suis heureux que Le Bras (sic) m'ait mis en rapport avec vous.

"Puisque vous êtes assez bon de vous intéresser à Le Bras, veuillez lui dire qu'il est indispensable de suivre une orthographe régulière pour le recueil qu'il doit publier. Il faut que ses poésies soient achetées par tous les amis de l'école critique dont Le Gonidek (sic) était l'illustre chef. S'il ne suit pas la méthode de ce dernier, il perdra beaucoup dans l'estime de ses meilleurs juges. Du reste, je crois prêcher à un converti car son Morgân ne laisse guère à désirer (1)".

Il n'apparaît pas que Charles Le Bras ait jamais réalisé le voeu de son chef de file en publiant un recueil de ses poésies bretonnes. L'oeuvre imprimée, d'ailleurs fort modeste, qu'il a pu laisser semble se réduire, en définitive, à un petit nombre de productions lyriques, la plupart en français, quelques autres en breton, - dont Morgân, - que l'on trouve disséminées dans les journaux locaux, principalement l'Echo de Morlaix et le Journal de Morlaix, auxquels, dès 1843 et jusqu'en 1867, le barde-sacristain assura une collaboration poétique assez fréquente. Outre Morgân, la gwerz exceptionnelle qui, comme on vient de le voir, avait valu à son auteur l'estime du "Penn-Sturier" (chef-pilote) de la Renaissance bardique, nous trouvons, sous la signature de Charles Le Bras, une quarantaine d'autres pièces, dont voici, dans leur ordre chronologique, la liste sommaire, obligeamment relevée par Fanch Gourvil dans les feuilles morlaisiennes de l'époque :

1843 :

1. Notre-Dame du Mur ("Echo de Morlaix", 2-XII-43)
2. Le Génie de l'Armorique (E. de M., 16-XII-43)

1844 :

3. Au Riche (E. de M., 20-I-44)
4. Prière du soir (E. de M., 10-II-44)
5. Le Retour du Breton (E. de M., 16-III-44)
6. A M. L... (E. de M., 27-IV-44)
7. Le Père et l'Enfant (E. de M., 11-V-44)
8. Départ du jeune Missionnaire (E. de M., 20-VI-44)
9. La Recluse (E. de M., 13-VII-44)

(1) Lettre publiée dans An Oaled, N° 40, 1932, p. 458-459

1844 :

10. Sainte Philomène (E. de M., 3-VIII-44)
11. Le Fils et la Mère (E. de M., 24-VIII-44)
12. Vierge de l'Isolo (E. de M., 19-X-44)
13. Noël (E. de M., 21-XII-44)

1845 :

14. L'Ombre de Velléda (E. de M., 8-II-45)
15. Il est minuit (E. de M., 26-VII-45)
16. La Déception (E. de M., 1-XI-45)

1846 :

17. Notre-Dame de Mai (E. de M., 9-V-46)

1847 :

18. La Pauvre Mère (E. de M., 23-I-47)
19. A la Reine de Anges (E. de M., 31-VII-47)

1849 :

20. A la Vierge (E. de M., 11-VII-49)

1850 :

21. Morgân, dédié "à M. Le Scour", texte breton et traduction française (E. de M., 4-V-50)
22. Le Déménagement (E. de M., même n°).

1852 :

23. A ma fille Marie (E. de M., 24-I-52)

1854 :

24. Ar Gwennili ha Martolod Breiz-Izel ("L'Océan", Brest, I-IX-54)  
Reproduit ultérieurement sous le titre Gwennili Breiz-Izel, dans  
l'"E. de M." du 16-II-56
25. Larmes silencieuses (E. de M., 16-XII-54)
26. Le vieux mendiant (E. de M., 30-XII-54)

1855 :

27. Le souvenir (E. de M., 27-I-55)
28. Le Père et l'Enfant ("Journal de Morlaix", 14-VII-55)  
Déjà publié dans "L'Echo" du 11-V-44)

1856 :

29. Gwennili Breiz-Izel (E. de M., 16-II-56)
30. Les deux Inséparables (E. de M., 23-II-56)
31. Les deux Inséparables (Journal de M., 23-II-56)
32. A M. K... (J. de M., même n°)
33. A Madame K... (J. de M., 27-XII-56)

1857 :

34. A la mémoire de M. L... C... (J. de M., 20-VI-57)

1858 :

35. A. M. Keramanac'h (J. de M., 16-X-58)
36. La Rose Mousseuse (J. de M., même n°)

1860 :

37. L'Ange de la Famille (E. de M., 30-VI-60)
38. Joie intérieure (E. de M., 14-VII-60)
39. Départ du Missionnaire (E. de M., 28-VII-60)  
Cette pièce est probablement la même que le n° 8 ci-dessus

1861 :

40. A F. Guernisson, ouvrier à la Manufacture (J. de M., 9-III-61)

1867 :

41. Adieux à l'Inflexible (E. de M., 13-VII-67)

A ces 38 ou 39 pièces, - puisque deux ou trois d'entre elles figurent en double dans la liste qui précède, - il convient d'ajouter, pour être complet, celles mentionnées, en 1844, par La Revue de l'Armorique et que nous n'avons pas retrouvées dans les journaux de Morlaix. Savoir :

- . Jean Gobe-la lune
- . C'est fête à Plourin
- . A Monseigneur l'Evêque de Quimper

Et aussi, en breton, une autre gwerz, Cloarec Rumengol ("Le Clerc de Rumengol"), sensiblement de la même époque que Morgân. Cette pièce qui ne paraît pas avoir été publiée dans les journaux du temps, devait connaître, sinon la même faveur que sa devancière auprès des celtisants, du moins une plus large diffusion dans les milieux populaires du Léon ou du Trégor. Elle a effectivement fait l'objet de plusieurs tirages successifs sur feuilles volantes, mentionnés par le regretté Joseph Ollivier dans le précieux catalogue bibliographique qu'il a consacré à la Chanson populaire bretonne sur feuilles volantes (1). Une première édition de Cloarec-Rumengol, qui ne comprenait pas moins de 54 couplets de 4 vers de 13 pieds, sortit, au printemps de 1851, des presses de l'imprimeur morlaisien, Victor Guilmer. Sur la même feuille, destinée à la diffusion populaire, qu'assuraient alors, dans les pardons et les foires, les Iann ar Gwenn et autres chanteurs nomades, le texte de Le Bras, d'ailleurs publié sans nom d'auteur, se trouvait accouplé à une autre chanson, Pélerinés Rumengol ("La Pélerine de Rumengol"), due à un prêtre celtisant, l'abbé Clec'h, vicaire à Lanmeur, qui l'avait adaptée d'une poésie française d'Hippolyte Violeau. Cloarec Rumengol fut, peu après, réimprimé seul, à 2.000 exemplaires, par l'imprimeur barde Alexandre Lédan, lequel, dans sa déclaration légale à la préfecture, en date du 2 mai 1851, prenait soin de s'affirmer "seul propriétaire" de cette chanson que nous retrouvons d'ailleurs transcrite de sa main, avec beaucoup d'autres, sur un des cahiers manuscrits qu'il a laissés (cahier VIII, p. 261-272).

La prétention abusive de Lédan alarma sans doute l'amour-propre de l'auteur. Toujours est-il que, sans tarder, Le Bras reportait sa chanson à Guilmer, qui, de juin à août 1851, en "sortait" successivement deux nouvelles éditions de 2.000 exemplaires, déclarées, cette fois, à la préfecture comme étant effectuées "pour le compte de l'auteur, M. Charles Le Bras". Ce qui, d'après Joseph Ollivier, n'aurait pas empêché le dévotieux "Barde de Notre-Dame de Rumengol", Jean Pierre Le Scour, de laisser entendre à son entourage - et à Lédan lui-même - qu'on pouvait sans indiscrétion lui attribuer la chanson du "Clerc de Rumengol".

(1) A. Le Goaziou, éd. Quimper, 1942 (p. 198)

Riche négociant en vins, Le Scour traînait dans son sillage une petite cour de bardes soiffeurs, dont Le Bras, qu'il régalaît généreusement et dont il aurait ainsi payé les complaisances. Quoi qu'il en soit, une cinquième et, semble-t-il, dernière édition, tirée à 1.500 ex et toujours non signée, vit le jour à Lannion, deux ans plus tard, en 1853, chez l'imprimeur J.F. Le Goffic, père du futur académicien.

Un succès plus large encore et plus soutenu devait, pendant un demi-siècle, de 1853 jusque vers 1900, sinon au-delà, assurer à une autre chanson bretonne de Le Bras, celle des "Hirondelles" (n° 24 et 28 de la liste ci-dessus), l'enviable record d'au moins 7 éditions successives, issues respectivement des presses de divers imprimeurs leonais et trégorois (dont deux chez Guilmer à Morlaix, une chez Desmoulin à Landerneau, deux chez Le Goffic à Lannion, et la dernière connue chez Melle Duchemin, nièce et successeur, depuis 1889, de Mme veuve Le Goffic). Publiée alors sous forme anonyme, - comme la plupart des productions à chanter de notre muse populaire, qu'on imprimait en "têtes de clous" sur "papier à chandelle", - et présentée soit seule, soit accompagnée d'une autre chanson ou d'un "cantique spirituel" à Notre-Dame de Rumengol, vraisemblablement dû à Le Scour ou à quelque autre barde du cru, la gwerz des "Hirondelles", qui comprend 16 couplets de 6 vers, porte, sur ces feuilles éphémères dont il ne subsiste aujourd'hui que de rares spécimens, le titre plus développé de : *Ar Quenit-li a Martolod Breiz-Izel, Prisionier en Afriq, e touez ar Morianed* ("Les Hirondelles et le Marin de Basse Bretagne, prisonnier en Afrique, parmi les Maures"). La pièce se trouve mentionnée sous les n° 63 A, 63 B, 117A et 253 B, dans le Catalogue de Joseph Ollivier, lequel semble d'ailleurs en avoir ignoré l'auteur, - et pour cause, puisque le nom de Charles Le Bras ne figure pas sur les feuilles volantes et que sa paternité ne nous est révélée que par la publication de son texte dans L'Océan, de Brest, dès 1854, et dans l'Echo de Morlaix, en 1856.

*Le sillage qui s'efface*

Pour en terminer, je crois devoir présenter ici la liste sommaire des articles consacrés à l'auteur de Morgân qu'il m'a été donné de relever au cours de mes investigations. Elle n'est d'ailleurs pas longue et s'établit comme suit :

- I. 1844 - La Revue de l'Armorique, t. IV, p. 396 : article bibliographique non signé, reproduit ci-dessus.
- II. 1848 - La Feuille d'Annonces, 25-XI-48 : article signé Hippolyte Violeau.
- III. 1857 - Le Journal de Morlaix, 10-I-57 : article laudatif, signé P...
- IV. 1865 - Le Journal de Morlaix, 20-V-65 : article biographique signé E.T.
- V. 1907 - Le Fureteur Breton, Paris, n° 13, oct.-nov. 1907 : article de présentation et commentaire grammatical de Morgân par Emile Ernault.
- VI. 1924 - L'intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, Paris, 10-30 août 1924 : note signée "Lohennec" (pseudonyme de Louis Le Guennec), en réponse à une enquête sur les ouvriers poètes.
- VII. 1932 - An Daled ("Le Foyer Breton"), Carhaix, n° 40, 1932 : note non signée et lettre de La Villamarqué à J.P. Le Scour, concernant Charles Le Bras.
- VIII. 1941 - Sav, Paris, n° 21, Diskar-Amzer, 1941 : note non signée de présentation, en tête d'une réimpression de Morgân.
- IX. 1942 - Arvor, Rennes, 18-1-42 : bref commentaire signé L. Lok (Dr Louis Du Jardin), à l'occasion de la publication de Morgân par "Sav".

Jusqu'à ces derniers jours, une énigme planait encore sur la fin de l'auteur de Morgân. D'après des souvenirs inédits laissés par son contemporain, le poète breton Hippolyte Violeau, et dont M. Adolphe Le Goaziou a eu connaissance, Charles Le Bras, vers la fin de sa vie, aurait sombré dans l'alcoolisme et serait mort misérablement - sinon tragiquement - "dans la rue". Restait à savoir où, quand et comment. A l'époque de mes premières recherches, antérieures à 1914, Fanch Gourvil avait compulsé les listes d'état civil publiées par les journaux locaux de l'époque sans y trouver la moindre trace de son décès ni de celui de sa femme. J'en avais conclu que tous deux avaient dû, sur le tard, quitter Morlaix pour s'établir ailleurs. Depuis lors, une note, d'ailleurs sans référence, de la revue An Daled (1), nous avait péremptoirement affirmé que le poète morlaisien se serait éteint à Pont-Croix, vers les premières années de notre XXème siècle, à un âge fort avancé et dans les fonctions imprévues de ... Juge de Paix. Vérification faite, le Juge effectivement décédé à Pont-Croix, en 1908, n'avait de commun que le nom - et même pas le prénom - avec notre Le Bras. Comment d'ailleurs, cet ancien ouvrier-corroyeur, tout sacristain et sonneur de cloches qu'il fût devenu par la suite, eût-il pu, sans études juridiques préalables et tout au moins aux approches de la cinquantaine, pour mettre les choses au mieux, accéder ex-abrupto à cette magistrature cantonale ?

En dernière heure, - au moment où je termine la mise au point de cet article, - j'apprends que Fanch Gourvil, remontant à la source même, c'est-à-dire aux authentiques registres de l'état civil de Morlaix, y a enfin découvert l'acte de décès de Charles Le Bras. Voici, au surplus, cet acte in-extenso :

"L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le onze du mois de novembre, à 10 heures du matin, devant nous, Gabriel-Edmond Puyo, négociant, maire de Morlaix, sont comparus Messieurs Charles Le Bras, peintre en bâtiments, âgé de 33 ans, fils du défunt, et Libert-Névo, forgeron, âgé de 65 ans, les deux domiciliés en cette ville, lesquels nous ont déclaré qu'hier, à 7 heures du soir, est décédé, rue de Paris, le nommé Charles-Marie Le Bras, corroyeur, né à Morlaix, le vingt-huit janvier mil huit cent onze, y domicilié, rue du Mur, veuf en premières noces de Marie-Jeanne Gigant et en deuxième noces de Adèle Prigent, fils de feu Jean-Louis Le Bras, sacristain, et de Marie-Julienne Gros. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte.

"Signé : Ch. Le Bras, Névo, E. Puyo"

De cet acte, il appert que c'est bien à Morlaix, au soir du 10 novembre 1877, qu'est décédé Charles-Marie Le Bras, corroyeur. Il n'est plus alors question du sacristain et "sonneur de cloches" qu'il avait été, après son père et son frère. Il était redevenu le simple corroyeur de ses débuts. Deux fois veuf, il laissait, de son premier mariage, un fils de 33 ans, Charles lui aussi, comme le père et l'aïeul. Et voici que ce barde-ouvrier qui, dans les annales locales, avait eu son heure de célébrité, et dont, bien au-delà de son clocher natal, les celtisants avaient fait cas, expirait obscurément "dans la rue" : exactement dans la rue de Paris, alors qu'il habitait rue du Mur, deux rues assez éloignées l'une de l'autre pour ne présenter, sur aucun point de leur parcours, aucun rapport de contiguïté. Cependant, les journaux morlaisiens de l'époque, revus de nouveau et sans plus de ré-sultat par F. Gourvil, ont fait, semble-t-il, un complet silence sur cette mort étrange de leur ancien collaborateur. L'énigme finale n'est donc pas tout à fait dissipée.

[1] An Daled, n° 40, 1932, p. 458

Est-il, au surplus, souhaitable de déchirer ce dernier voile ? Peut-être vaut-il mieux ne pas pousser plus avant et ne point tenter d'élucider davantage l'apparent mystère où s'enclôt encore l'humble et discret destin de l'auteur de Morgân. Qu'importe la misère de l'homme ! Il nous suffit que l'oeuvre survive et que toujours la fée celtique resplendisse dans notre nuit de la même éternelle jeunesse.

Camille LE MERCIER D'EEM

Portrait et archives de Ronan CAERLEON.

Notre collaborateur (R.C.) possède des gwerzes manuscrites recueillies en 1853-54, par Nicolas Lebras, père d'Anatole, instituteur à Saint-Servais-de-Duault, chansons authentifiées par l'inspecteur primaire de Lannion.

## LE COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION

### I. Bureau

*Président* : Yann BREKILIEU - 38, Rue Jeanne d'Arc - 29000 Quimper  
*Vice-Présidente* : Simone MORAND - 14, rue Vasselot - 35000 Rennes  
*Secrétaire* : Anne-Marie PENARZ - Mme Jorda CAOUISSIN -  
Le Drennec - 29212 Plabennec  
*Chancelier* : Yann POILVET - B.P. 123 - 22400 Lamballe  
*Trésorier* : Hervé JAOUEN - Kerdevot, Ergué-Gabéric - 29000 Quimper  
*Bibliothécaire* : François ROUILLARD - 41, rue d'Alsace - 29000 Quimper  
*Secrétaire-adjoint* : Loÿk CAMUS - Ar Presbital Koz, Le Temple en Carentoir  
56200 La Gacilly

### II. Délégués départementaux

*Côtes-du-Nord* : Roger LAOUENAN - La Commanderie, Brélévéné - 22300 Lannion  
*Nord-Finistère* : Ronan CAERLEON - Rte de Brest, Le Drennec - 29212 Plabennec  
*Sud-Finistère* : Gérard LE GOUIC - 28, place St-Corentin - 29000 Quimper  
*Ille et Vilaine* : René SAUVAGET - 33, rue des Châtaigniers, La Haie Renaut -  
35830 Betton  
*Loire-Atlantique* : Anne PERON - 221 Bât. B, rue Molière - 44600 St-Nazaire et  
Emile COCHER - 16, avenue des Noëllies - 44500 La Baule  
*Morbihan* : Yvon MAUFFRET - Ti Lan Lire - 56730 Saint-Gildas-de-Rhuys  
*Emigration* : Charles LE QUINTREC - 2, square Stephenson - 93130 Noisy-le-Sec

### III. Autres membres du Comité

Michel MOHRT - 4 bis, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris  
Irène FRAIN-LE POHON : 145, rue Pelleport - 75020 Paris



**CHARLES LE BRAS**  
**LE POÈTE-SONNEUR DE CLOCHES**

KORN-BOUD, bulletin aperiodique des Ecrivains Bretons  
Direction : Yann Brekillien - 38, rue Jeanne d'Arc - 29000 QUIMPER

ISSN : 0293-342 X